Eloge

~~de M^r^~~ de la Martinière.

Lu dans la séance publique du 22 avril 1784.

M. Girard

L'Académie a été vivement affectée des pertes qu'elle a faites depuis sa dernière séance publique, de plusieurs confrères très estimables, mais celle de M. de la Martinière doit faire éclater ses plus justes regrets. Notre douleur seroit sans bornes, si elle étoit proportionnée à ses travaux, à ses continuelles sollicitudes pour la Chirurgie, à la tendre sensibilité de son ame toujours occupée du bien, à son amour pour l'humanité. Quelque affligeante que soit cette perte, elle n'est pas irréparable. Il laisse un grand exemple à imiter, & nous pouvons nous promettre des dispositions bien connues de son successeur, les sentimens de zèle et d'affection que ses prédécesseurs lui avoient inspirés.

M. de la Martinière a présidé l'Académie pendant trente six ans, et l'on peut assurer, sans crainte d'être contredit qu'il ne s'est pas

ACADÉMIE ROYALE
DE
CHIRURGIE
C N

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE

ARC 1 d. 2
n° 17 (3)

passé un seul jour où il n'ait été occupé de l'honneur et des intérêts du corps dont il étoit devenu le Chef. Ceux qui ont été admis dans son intimité, qui ont eu le bonheur d'en être aimés et estimés peuvent rendre ce témoignage à ses vertus et à ses talens.

Je n'ai eu que depuis quelques jours des renseignemens certains sur son origine & sa première éducation. Il pouvoit s'en honorer. Il me reste encore beaucoup de recherches à faire pour tracer dignement son éloge. Personne n'en a eu moins besoin que M. de la Martinière. Il est loué par les faits, et l'histoire de la Chirurgie, à l'époque de sa longue administration, [montrera son nom à chaque page, avec un juste tribut dicté par la reconnoissance.

M. [illegible]

En le considérant simplement comme Chirurgien, on le verra animé de la plus noble émulation, ne négligeant aucune occasion de s'instruire. Né en 1696, nous le suivrons depuis son initiation à la Chirurgie, sur les traces de ses pères, jusqu'à la première place où ses travaux, ses succès, son mérite l'ont appellé. On verra par quels degrés il y est parvenu. Arrivé à Paris, avant l'âge de vingt quatre ans, il fut aggrégé au corps des Chirurgiens dès 1728, par une Charge de Chirurgien du Roi servant par quartier. Ce titre et celui de Maitre en Chirurgie ne l'empêchèrent pas de demander la qualité d'Aide major pour la Campagne de 1733, en Italie, à l'armée du Maréchal de Villars, qui fit la conquête du Milanois. Il étoit sur le Rhin, en 1734, au siége de Philisbourg; & il existe des témoins des services qu'il a rendus dans les hopitaux de Trèves, en 1735, après l'affaire de Closen. En 1741, il est

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE

ARC 1 d°2 n°17 (C2)

Chirurgien-Major de l'armée du Roi qui passa en Bohême. Personne n'ignore l'ardeur infatigable qu'il a montrée à Prague, pendant le siége, et dans la retraite de cette Ville, et le succès de ses soins dans les cas les plus graves. Son attention portoit également ſur tous ceux qui avoient besoin de ses secours. Les plus grands Seigneurs ne lui ont jamais pris un moment qui pouvoit être utilement donné au dernier des soldats.

A son retour en France, on le pria de se charger du régiment des Gardes Françoises. Il suivit en Flandres, à la première campagne du Roi, ce premier corps militaire, si distingué dès lors par la valeur de ses officiers et la bravoure de ceux qui commandent sous leurs ordres. L'on fit, sous les yeux de sa Majesté, les siéges de Menin & d'Ypres. Le régiment passa en Alsace et M. de la Martinière fut de la plus grande utilité au siége meurtrier de Fribourg, en Octobre 1744. L'année suivante, à la bataille de Fontenoi, il étoit Chirurgien Consultant de l'Armée, dont M. Andouillé, devenu quinze ans après son adjoint à la place de Premier Chirurgien du Roi, étoit Chirurgien-major. Les siéges de Mons, de Namur, la bataille de Raucoux, toutes les actions de la campagne de 1746, ont fourni à M. de la Martinière les occasions de rendre la Chirurgie respectable par ſa ſurveillance et par l'utilité de ses soins. Enfin c'est à Bruxelles, qu'en 1747, sa Majesté l'a nommé son premier Chirurgien à la grande satisfaction de toute l'armée.

combattent

Cette place lui étoit due. Le Roi

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE

ARC 1 d° 2 n° 17 (C3)

avoit eu trop de preuves de son habileté & connoissoit trop bien l'importance de ses services, pour ne pas mettre en lui toute sa confiance. Il l'honora par la suite de sa plus intime amitié.

Les tranquilles citadins ne connoissent pas les périls de la guerre. Sujets aux indispositions qui naissent de l'oisiveté, de la gourmandise, du libertinage, ils n'ont qu'une très foible idée de l'excellence de la Chirurgie. Ils n'ont pas vu à Paris M. de la Martinière dans les indigestions, les coliques, le dévoiement, la fièvre, les maux de gorge qui les ont attaqués, après avoir passé la nuit au bal, ou à une partie de jeu. Il n'a pas été à portée de leur donner des conseils pour le vice dartreux, vénérien, scorbutique, &c.a De là, ils se sont permis d'élever des doutes sur l'étendue des talens de M. de la Martinière eux qui, pour toutes les maladies dont on vient de parler, prônent avec enthousiasme et préfèrent sans raison, j'oserois dire sans pudeur, des ignorans et des Charlatans aux plus habiles Médecins. Nous pouvons assurer que personne n'a jamais été plus digne de la première place que M. de la Martinière; qu'il l'a remplie très dignement, et qu'aucun de ses prédécesseurs n'y a été appellé à de plus justes titres, s'il pouvoit y en avoir d'autres que la volonté et la confiance du Maitre.

Par les services qu'il a rendus à son corps dans le poste le plus éminent de la chirurgie il s'est couvert d'une gloire immortelle. A son début, il a sçu terminer les contestations, devenues scandaleuses entre les deux parties de l'art de guérir, qui ne devoient jamais avoir de

ARC 1 d° 2 n° 17 (C4)

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE

disputes que ſur les moyens de mériter à l'envi la confiance du public et de la faire naitre par une mutuelle estime. La science eſt indivisible. Le domaine seul de l'art eſt partagé, et il n'y aura jamais de vraie prééminence qu'en faveur de celui qui saura le plus, et qui sera à portée de donner les secours les plus utiles. Les médecins et les Chirurgiens disputoient plus pour l'Intérêt des suppôts de la Chicane qui alimentoient leur antipathie, que pour le bien de l'humanité. Personne n'appercevoit combien ces dissensions étoient ridicules dans leur origine. On plaidoit ſur des actes, des contrats, des conventions abſurdes qui, bien examinés et dans leurs motifs & dans leurs conséquences, auroient paru couvrir également de honte, et ceux qui les avoient dictés, et ceux qui avoient eu la bassesse d'y souscrire. M. de la Martinière, entrainé malgré lui dans l'arène, se mit au fait de la queſtion. Doué d'une excellente judiciaire, il ne ſuivoit pas la voie où l'on s'égaroit de part et d'autre. Il envisagea les choses sous l'aspect du bien public. Laissant les incidens frivoles, il chercha le noeud des difficultés, propoſa un arbitrage qui ne fut point accepté, et crut qu'il défendroit plus utilement sa cause, en faisant connoitre, par la nature de la Chirurgie et par le mérite avoué de ceux qui, de tous les tems, l'ont cultivée avec honneur, quels devoient être l'éducation les études, les connoissances et les talens de ceux qui sont appellés à l'exercice de cet art. Il fit sentir que toute législation, qui n'auroit pas ces notions fondamentales pour base, et l'utilité publique pour objet, ne seroit jamais avouée par la raison qui eſt seule immuable.

ACADEMIE ROYALE DE CHIRURGIE C N

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE

ARC 1 d°2 n°17 (CS)

M. Delasure
~~M. Brunat~~.

[Ces utiles vérités, établies dans plusieurs écrits polémiques, étoient alors un sujet de controverses et de contradictions dont on ne peut aujourd'hui se former une idée. Mais tel est l'empire de la raison qu'elle triomphe enfin de tous les obstacles. Nous pouvons l'avancer. La raison a fait depuis trente ans des progrès sensibles. La philosophie, quoiqu'on en dise, a éclairé les hommes et donné aux esprits une maturité qu'on ne peut pas regarder comme précoce. Nos disputes aussi opiniatres, aussi malsonnantes et plus funestes, sans doute, que celles qui ont troublé les Ecoles de Théologie, ont contribué à cette heureuse révolution dans les esprits. Nous en avons la preuve par l'établissement des Ecoles vétérinaires. On a fait sans difficulté, pour les animaux, ce que nous n'avons obtenu, en faveur des hommes, qu'après bien des années de procédures très dispendieuses. On n'a pas contesté aux Maréchaux le droit de se faire instruire dans leur art par des professeurs éclairés, et l'on prétendoit gravement que les Chirurgiens ne devoient pas être instruits dans le leur; que les lettres mêmes seroient un obſtacle à ce qu'il se formât de bons Chirurgiens. La postérité croira à peine que des hommes, faisant profeſſion de sageſſe, aient soutenu une opinion si ridicule au milieu du dixhuitième ſiècle; qu'elle ait été une matière de discuſſion dans les tribunaux; et que les magistrats aient souvent incliné à adopter des préventions si funestes.

Les bornes, que le temps nous prescrit, ne permettent pas de crayonner tout ce que M. de la Martinière a fait pour la Chirurgie, des Ecoles établies dans les principales villes du Royaume;

ACADÉMIE ROYALE
DE
CHIRURGIE
C N

ARC 1 d°2 n°17 (C6)

la qualité de Notables, avec tous les privilèges qui y sont attachés; de nouveaux Professeurs dans les Ecoles de Paris; l'Ecole-Pratique, dont l'Etablissement lui est dû et dont il a doté les Professeurs; le Monument superbe où son nom sera à jamais célébré et qu'il a obtenu de la libéralité de Louis XV; la fondation de l'hospice par la bienfaisance de Louis XVI; les dix lits qu'il a fondés au delà des douzes que Sa Majesté a bien voulu accorder; enfin tout ce qu'on doit à sa sollicitude, à son zèle, à son crédit, à sa générosité doit être rappellé dans son Eloge.

Pourroit-on y passer sous silence ses charités envers les Pauvres? Les habitans de la paroisse de Bièvre, où il avoit une maison de Campagne, nous reprocheroient cet oubli. Ils ont perdu en lui un bienfaiteur, un père. Il les occupoit sans cesse pour les faire subsister sans oisiveté. L'hiver, saison où les travaux de la Campagne se réduisent à peu de chose, il faisoit distribuer de la nourriture aux Indigens. Il les habilloit. Les malades recevoient en tout tems, des secours par un Chirurgien appointé qui trouvoit dans une pharmacie les remèdes qu'il jugeoit à propos de prescrire. Jamais on ne perdra le souvenir de tant de bienfaits. Sa tombe sera arrosée des larmes du Pauvre. La mémoire de M. de la Martinière survivra au nombre des années; elle sera plus durable que le monument même, construit avec tant de solidité, sous ses auspices, par la munificence de nos Augustes Souverains.

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE

ARC 1 d°2 n°17 (C7)